

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DIMANCHE 26 JUIN 2005

Membres du conseil d'administration :

Présents : Mmes Loiseaux, Goetgueluck, Gorecki – MM Delhaye, Vasson, Majik, Gardin, Péru, Bruniaux, Camus

Excusés : - M Pruvot

Invités : - Monsieur Guy Bricout Maire de Caudry, conseiller général
- Monsieur Serge Warwick Adjoint aux sports
- Monsieur François Xavier Briquet du service de sports

A – ALLOCUTIONS :

- de la présidente du club
- du maire de Caudry

Monsieur Le Maire de Caudry ayant un emploi du temps très chargé propose de commencer par les questions diverses afin de pouvoir remplir ses autres obligations

B – QUESTIONS A LA MUNICIPALITE

- Intervention de Sébastien Vasson suite à un courrier reçu de Monsieur Le Maire sur les incidents matériels de la semaine du handball et autres. M Vasson nous fait lecture du courrier et propose de reprendre paragraphe par paragraphe.

M Vasson s'étonne pour commencer qu'il fasse partie des destinataires de ce courrier alors qu'il n'est pas responsable de la semaine du handball

- Réponse de M Le Maire : « C'est parce que je te connais bien !! »

- Lecture du paragraphe concernant la gêne occasionnée par le sable au centre aéré et les plaintes des riverains pour le bruit jusqu'à 3 heures du matin

- M Le Maire : « il est de mon devoir de faire ce genre de courrier certes un peu vif, mais je me dois d'intervenir...si vous rencontrez un problème matériel, venez nous voir afin de trouver une solution . Pour ce qui concerne la musique, je peux vous dire que je l'entendais de mon domicile, d'ailleurs les riverains se sont plaints et on envoyé la gendarmerie»

- Frédéric Majik : « nous n'avons vu personne ni riverains ni gendarmerie, nous ne nous en sommes pas rendu compte, si certains s'étaient plaints nous aurions bien évidemment baissé le son »

Après discussion il s'avérerait que la gendarmerie s'est déplacée sur un site qui n'était pas le bon, n'ayant rien entendu, ils sont rentrés....

- Michel Péru : « la semaine du handball est un événement unique en France, nous devons continuer cette manifestation. Que peut on faire ? »

- M Le Maire : « Je propose d'aménager le terrain de beach volley de la base de loisirs pour pouvoir y organiser votre sandball, de plus il n'y aura pas de nuisance pour les voisins, là vous serez tranquille »

- M Le Maire : « Je vous connais tous et je sais que vous êtes une association dynamique, nous vous aiderons toujours. Je sais que ce que vous faites, vous pouvez compter sur nous. »

- Sébastien Vasson : lecture des paragraphes suivant sur l'effort de la municipalité pour la rénovation de la salle Coubertin et les inscriptions retrouvées sur les murs des vestiaires (faites par des collégiens pendant le temps scolaire). « j'ai du mal à saisir, ce que ces remarques viennent faire dans le courrier : on dirait que la salle

Coubertin a été rénovée pour le handball ! Même remarque pour les inscriptions sur les murs, le club n'est pas responsable de ce que font les collégiens durant le temps scolaire ! Même s'il apparaît qu'elles sont licenciées au club, demain elles vont saccager « notre dame de Paris » on va dire que c'est le handball ?

- M Le Maire : « Pour ce qui est de Paris ce n'est pas mon problème... » Mais si c'est le cas, que tout se soit passé durant le temps scolaire, je vous fais mes excuses, je vous enverrai un courrier »
- Sébastien Vasson : « toujours dans votre courrier, vous nous remémorez les incidents de déclenchement d'alarme, du mois de Mars concernant l'espace Melayers lors de notre loto et des actes de malveillances sur un match seniors du début de l'année... Vous pouvez y aller Monsieur le Maire j'ai les épaules larges... on peut charger la mule » .

- Sébastien Vasson « Vous savez Monsieur le Maire que je passe beaucoup de temps à la salle et croyez que je ne cautionne pas du tout ce genre d'incident, je suis le premier à prendre des sanctions, si je vois quelqu'un détériorer quelques choses, alors ce courrier je l'ai encore au travers de la gorge !

Concernant le déclenchement de l'alarme de la salle Melayers, des gamins ont joué dans le couloir et déclenché cette alarme, nous dirigeants aurions aimé être informé que ce genre de problème pouvait arriver. Maintenant que nous savons, croyez moi nous veillons, pas plus tard que la semaine dernière lors du repas des 25 ans, j'ai personnellement viré des gamins qui jouaient dans le hall....Concernant le match senior, le club veut bien assumer qu'il n'avait pas rangé le matériel, mais les boulettes de papiers mâchés sur les murs, je ne pense pas que les seniors se soient amusés à ça. Ce jour là, il n'y avait pas entraînements jeunes, j'ai fait mon enquête, je n'ai pas de réponse. . . Je pose la question étant donné qu'il n'y a plus de concierge à la salle de sport : que c'est il passé entre 17h 30 (fin du temps scolaire) et 19h (arrivée des seniors) ? . Et dernière chose, les photos des dégâts que vous nous avez fait parvenir, certaines d'entre elles, étaient des photos du palais des sports en travaux ...

- M Le Maire « C'est vrai que j'y suis allé un peu fort, je retire les derniers paragraphes, je vous ferai là également un courrier d'excuses. Je souhaiterais qu'on efface tout et que nous repartions sur de bonnes bases. Je préfère une discussion face à face comme nous le faisons plutôt que de rester sur des impressions négatives les uns envers les autres. Je sais tout ce que vous faites pour votre association, croyez-moi encore une fois, nous serons toujours là pour vous aider. »

- Sébastien Vasson : « Je vous remercie M Le Maire au nom du club, juste une question avant de vous libérer : quand allons nous disposer de la salle Coubertin ? »

M Le Maire se lève brièvement et consulte son adjoint aux sports

- M Le Maire « pour vous prouver que nous ferons tout pour vous aider, je vous annonce que vous serez les premiers utilisateurs du palais des sports en attendant la mise à disposition de Coubertin et ainsi vous permettrez de vous entraîner correctement début septembre »

Départ de M Le Maire, M Warwicq et FX Briquet ...l'assemblée générale reprend son cours.

L'assemblée approuve les interventions de M Le Maire et comprend que son emploi du temps soit chargé, mais remarque qu'une fois de plus M Warwicq adjoint aux sports ne reste pas.

C- RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE

Pas de remarque particulière

Adopté à l'unanimité

D- RAPPORT FINANCIER

Marianne Mallet : « qu'allons nous faire des excédents de trésorerie ? »

Réponse : « ce ne sont pas des excédents de trésorerie, c'est simplement un résultat année 2004 excédentaire...ne pas confondre le solde bancaire avec un résultat d'exploitation positif. Théoriquement nous devrions sur l'année 2005 avoir un résultat d'exploitation positif, très important (sous réserve des versements de subventions comme le FNDS et le conseil général). Si demain nous ne touchons plus ces subventions nous aurons

un résultat d'exploitation déficitaire. De toute façon les subventions FNDS sont faites pour être dépensées dans des actions proposées dans nos projets. Nous allons donc de toute façon devoir dépenser les subventions »

Grégory Courbet : « pourquoi avoir changé la présentation de la comptabilité ? »

Sébastien Vasson : « Avant nous présentions un bilan à fin juin dans lequel notre solde bancaire apparaissait et il était toujours positif puisque la subvention municipale venait d'être versée. En travaillant avec un arrêté au 31/12 cela nous permet de présenter un résultat sur 1 an glissant. D'ailleurs c'est comme ça que l'on doit le présenter et nous devrions même le faire certifier par un comptable. Si vous reprenez les documents comptables remis chaque année en juin vous aviez un résultat positif, ce qui ne reflétait pas notre véritable résultat. Alors que, dans le document remis vous voyez que les années N-1 et N-2 sont déficitaires. Nous avons du lors de ces 2 saisons avoir recours à des avances de subventions pour combler notre trou en trésorerie. »

Question : si nous n'avons pas eu de subvention FNDS nous aurions un résultat négatif. D'où cela provient-il ?

Sébastien Vasson : « oui sans le FNDS, le résultat serait négatif. Il y a 2 phénomènes à prendre en compte. Le premier se situe au niveau des dépenses : étant subventionné grâce au FNDS, nous nous devons de dépenser les subventions. Si demain nous n'avons plus de FNDS nous ne pouvons plus dépenser donc un résultat moins déficitaire. Le deuxième point se situe en globalité dans notre activité. Depuis plusieurs années nous augmentons considérablement nos recettes mais malheureusement les dépenses aussi. Malgré toutes nos actions nous n'arrivons pas à équilibrer. J'ai déposé en début d'année un dossier d'augmentation de subvention pour expliquer nos inquiétudes pour l'avenir, la municipalité n'en a pas tenu compte. Cela va devenir problématique à un moment ou un autre, je réessaierai l'année prochaine, j'espère cette fois-ci avoir une réponse favorable. »

Marianne Mallet « si j'ai bien compris, on nous demande de voter un compte d'exploitation qui comprend des chiffres déjà votés en septembre lors de la précédente AG ? »

Sébastien Vasson « oui, c'est une année de transition. Sinon on aurait dû vous présenter un compte d'exploitation sur 4 mois de septembre 2004 à décembre 2004 »

Bernard Delhaye : « de toute façon je tiens à votre disposition le cahier de comptes si vous le souhaitez »

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité, moins une abstention (Grégory Courbet)

E – BUDGET PREVISIONNEL

Grégory Courbet : « pourquoi ne pas détailler la globalité des dépenses ? »

Réponse : « que veux-tu dire »

Grégory Courbet « j'aurai aimé connaître les dépenses par entraîneur, les frais d'arbitrage etc. »

Bernard Delhaye « ce n'est qu'un prévisionnel, il est impossible de connaître à ce jour le nom des entraîneurs des équipes et donc la rémunération, j'ai repris les chiffres de l'année précédente, comme je l'ai dit les livres de compte sont à disposition »

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité, moins une abstention (Grégory Courbet)

F- LES TARIFS

Pas de remarque particulière Adopté à l'unanimité

G- REMISE DES RECOMPENSES ET POT DE L'AMITIE